

Le 10 juillet 2019, M. Dominique de LEGGE, rapporteur spécial des crédits de la mission « Défense », a présenté devant la commission des finances du Sénat son rapport sur la gestion des ressources humaines dans les armées : « *Améliorer la condition militaire : une nécessité stratégique, opérationnelle et humaine* ».

Dans un contexte de remontée en puissance, les armées connaissent d'importantes difficultés de fidélisation de leurs effectifs, particulièrement préoccupantes car susceptibles de compromettre leur capacité opérationnelle. Ces difficultés touchent notamment les spécialités marquées par leur caractère aride ou répétitif, ainsi que celles en concurrence directe avec le secteur privé. Elles sont par ailleurs confrontées à un raccourcissement de la durée des contrats des nouveaux recrutés, et à des taux de renouvellement des contrats trop faibles pour optimiser les coûts de formation et disposer de soldats ayant une bonne expérience opérationnelle.

Le rapport analyse les effets possibles de la prochaine réforme des retraites pour les militaires, dont les contours devraient être dévoilés dans les jours à venir. Cette dernière pourrait compromettre le modèle RH des armées, qui repose sur la jeunesse de ses effectifs. Surtout, ce projet de réforme constitue légitimement une des préoccupations majeures des militaires, et pourrait remettre en cause l'attractivité et la fidélisation au sein des forces.

Plus généralement, le rapport aborde différentes pistes permettant de répondre aux difficultés de fidélisation, celle-ci passant impérativement par une amélioration de la condition militaire. Le rapporteur spécial formule ainsi 10 recommandations portant notamment sur les rémunérations, la mobilité et les conditions de vie des militaires.